

Opération **ZERO PESTICIDE**

Services Espaces verts et voiries
des communes du bassin versant
du lac du Bourget



11 mars 2010



■ De nombreuses communes engagées

- ▶ Metz, Strasbourg, Rennes, Nantes, Lyon, Auch, Beauvais, Orléans, Grenoble, Brest
- ▶ Barsac, Juvisy-sur-Orge, Portets, etc.
- ▶ Province du Québec



■ Contexte national et européen

- ▶ **Directive Cadre sur l'eau (UE) - 2000**
- ▶ **Loi sur l'eau - 2006**
- ▶ **Grenelle de l'Environnement – 2007**
 - . Groupe « Instaurer un environnement respectueux pour la santé »
 - . Réduire l'utilisation des phytosanitaires
- ▶ **SDAGE Rhône Méditerranée – 2009**
 - . Orientation fondamentale 5D :
 - Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles



■ Contexte interrégional

- ▶ **Appel à projet** de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée
« *De nouvelles idées pour développer l'agriculture biologique et réduire les pollutions de l'eau par les pesticides* »
- ▶ Des aides financières pour des projets collectifs
- ▶ 196 projets déposés en 2009
- ▶ 58 projets labellisés
 - Lons-le-Saunier, Narbonne, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Pontarlier, St-Priest, Annecy, PNR du Lubéron,...
 - Opération ZERO PESTICIDE sur le lac du Bourget.

Le territoire de l'opération

- ▶ 65 communes
- ▶ 200.000 habitants

Les communes
du bassin versant
du lac du Bourget

-  limite administrative
du Cisalpb
-  Chambéry métropole
communauté d'agglomération
-  Communauté d'agglomération
du lac du Bourget
-  Communauté de communes
du canton d'Albens
-  Communauté de communes
de Chautagne
-  Communauté de communes
du pays d'Alby

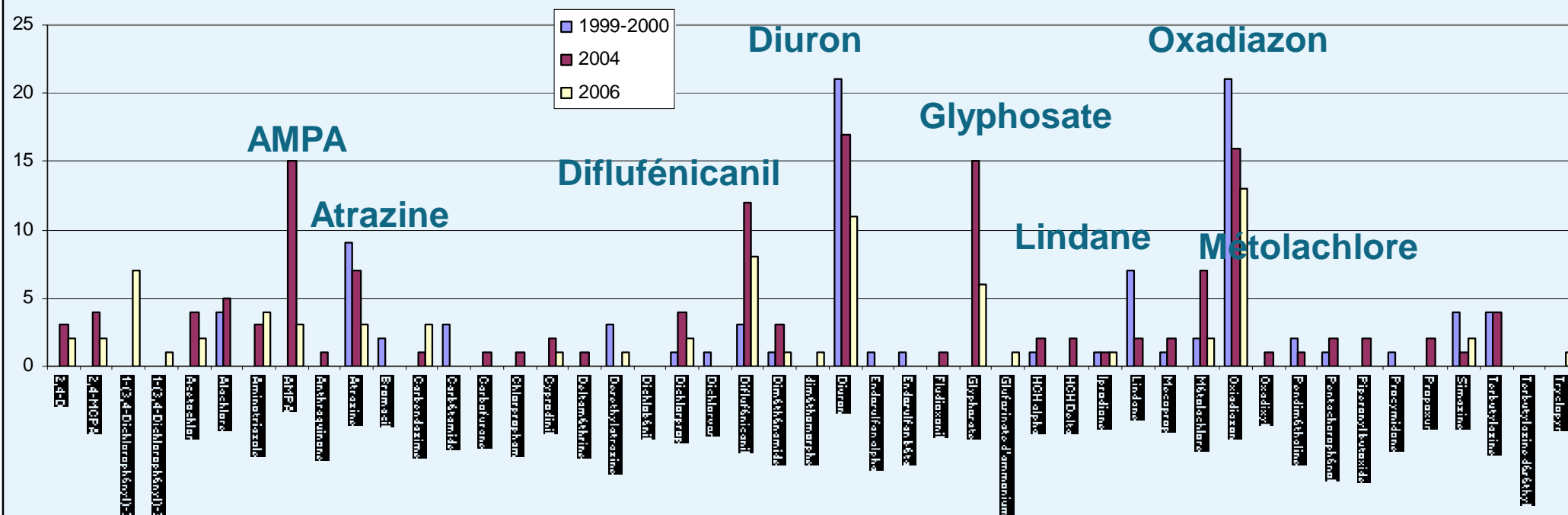




■ Contexte local

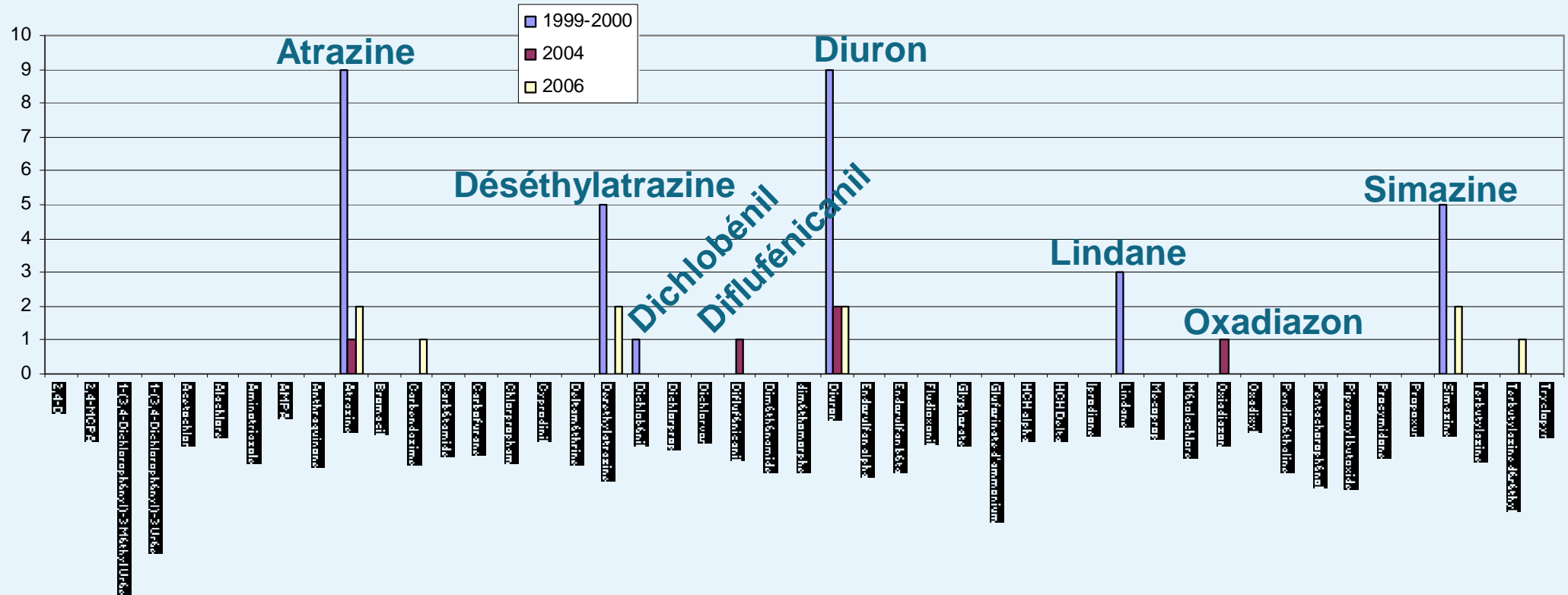
- ▶ État de l'environnement
 - Pas de problème avéré sur l'eau potable
 - Pas de pesticides dans les poissons
 - Des pesticides dans l'eau des rivières et du lac
 - Impacts sur la faune et la flore ??
- ▶ Pression sur l'environnement
 - Plusieurs tonnes de pesticides utilisées
 - Des pratiques perfectibles
- ▶ Contexte socio-économique
 - Une pression croissante de la population (écologie ≠ propreté)
 - Une prise de conscience des élus et des services techniques
 - Des communes déjà engagées...
 - Un casse-tête technique, humain et financier

Contamination des rivières



24 échantillons / an
 23 à 33 substances retrouvées
 Au total, un cocktail de 50 substances retrouvées

Contamination du lac





■ Signature de la Charte ZERO PESTICIDE*

1. Étude / diagnostic des communes (bureau d'études)
2. Formation des agents
3. Mise en œuvre de techniques alternatives
 - ▶ Aides pour l'achat de matériel
 - ▶ Aide au fonctionnement (prestation de services)
4. Événementiel de démonstration
5. Animation et assistance technique
 - ▶ Maîtrise d'ouvrage CISALB
 - ▶ Assistance technique du bureau d'études

■ Des aides de 50% à 80%

- ▶ Durée de 3 ans : 2010-12



1. Études au niveau communal

*Contenu de l'étude fonction du **niveau d'engagement** de la commune*

- ▶ **Diagnostics ou plans de désherbages communaux**
 - Rencontre avec les services techniques,
 - Audit des pratiques,
 - Mesure des sites prioritaires,
 - Définition de nouveaux objectifs d'entretien,
 - Classement des espaces,
 - Préconisations.
- ▶ **Prestataire : BE choisi par le CISALB après consultation**
- ▶ **Coût par commune :**
 - Niveau 1 : 1.750 €HT
 - Niveau 2 : 6.000 à 10.000 €HT
 - Niveau 3 : 5.000 à 9.000 €HT
- ▶ **Financement : Agence (60%), CG73 (20%), communes (20%)**



2. Formation des agents

- ▶ Programme à définir avec le CNFPT et les communes
- ▶ Coût pris en charge par CNFPT



3. Mise en œuvre de techniques alternatives

▶ Investissement

- Lances et rampes thermiques,
- Désherbage à vapeur, eau chaude et mousse chaude,
- Brosses rotatives,
- Budget prévisionnel de 100.000 €,
- Financement : Agence (60%), CG73 (20%), communes (20%)

▶ Fonctionnement

- Sous-traitance à des entreprises spécialisées
- Budget prévisionnel de 40.000 €
- Financement dégressif de l'Agence (50, 40 et 30%)



4. Événementiel de démonstration (1 journée)

- ▶ Démo + essais de matériels avec les professionnels
- ▶ Échanges, témoignages, tables rondes
- ▶ Budget prévisionnel : 10.000 € + 3.500 €

5. Animation et assistance technique

- ▶ Porteur d'opération : CISALB
 - Rédaction, diffusion et signature de la charte
 - Maître d'ouvrage des études, de l'événementiel,
- ▶ Assistance technique : bureau d'études
 - Pour le choix des techniques alternatives (investissement)
 - Pour le choix des prestataires (rédaction du cahier des charges)
 - Budget : 8.500 €



Niveau 1

Engagements de la commune	Engagements CISALB
<p>Respecter les bonnes pratiques pesticides :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Ne faire appliquer des pesticides que par des agents qualifiés et régulièrement formés ou des prestataires agréés,2. Stocker les produits dans un local aux normes,3. Mettre à disposition des agents des équipements de protection individuelle adaptés et les inciter à les porter,4. N'utiliser que des produits homologués,5. Étalonner le matériel de pulvérisation et suivre les bonnes pratiques de traitement,6. Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de contaminer les citoyens, les animaux et l'environnement,7. Interdire les traitements en cas de pluie, vent et canicule,8. Interdire les traitements sur les zones à risques (aire des jeux et de pique-nique, écoles, cours d'eau, fossés...),9. Interdire l'élimination des effluents phytosanitaires dans les égouts, évier, caniveaux, fossés, cours d'eau...10. Éliminer les emballages vides et produits non utilisables dans les filières adaptées.	<ol style="list-style-type: none">a) 80% de subvention pour le diagnostic de niveau 1.b) Dispenser une formation aux agents et cadres de la commune.c) Suivre les indicateurs de résultats de l'opération.

Niveau 1

■ Audit

- ▶ Rencontre des responsables techniques des services,
- ▶ Détermination des pratiques actuelles d'entretien.

■ Rendu / suivi

- ▶ Rapport synthétique
- ▶ Tableau de suivi avec points perfectibles et visualisation des améliorations effectives
- ▶ Bilan (6 mois / 1 an)



Niveau 2

Engagements de la commune	Engagements CISA LB
<p>Limitier l'usage des pesticides par la réalisation d'un plan de désherbage communal (PDC) comprenant l'audit des pratiques d'entretien, le classement et la mesure des espaces communaux et la modification des stratégies d'entretien.</p> <p>Mettre en œuvre les bonnes pratiques du niveau 1 sur les zones à risque faible.</p> <p>Mette en œuvre des mesures prophylactiques, des techniques préventives et alternatives à la lutte chimique sur les zones à risque élevé.</p>	<ul style="list-style-type: none">a) 80% de subvention pour l'élaboration du PDC.b) Dispenser une formation aux agents et cadres de la communec) Organiser la démonstration de matériel alternatif.d) 70% de subvention sur l'achat de matériel de techniques alternativese) 50 à 30% de subvention pour la prestation de services en techniques alternativesf) Suivre les indicateurs de résultats de l'opération.

■ Plan de désherbage communal

- ▶ Rencontre des responsables techniques des services,
- ▶ Audit des pratiques,
- ▶ Mesure des sites prioritaires,
- ▶ Définition de nouveaux objectifs d'entretien,
- ▶ Classement des espaces,
- ▶ Préconisations.

■ Rendu / suivi

- ▶ Rapport synthétique
- ▶ Indicateurs de suivi
- ▶ Bilan (6 mois / 1 an)



Niveau 3

Engagements de la commune	Engagements CISALB
<p>Proscrire l'usage des pesticides par la réalisation d'un plan de désherbage communal (PDC).</p> <p>Mettre en œuvre des mesures prophylactiques, des techniques préventives et alternatives à la lutte chimique sur toute la commune.</p>	<ul style="list-style-type: none">a) 80% de subvention pour l'élaboration du PDC.b) Dispenser une formation aux agents et cadres de la communec) Organiser la démonstration de matériel alternatif.d) 70% de subvention sur l'achat de matériel de techniques alternativese) 50 à 30% de subvention pour la prestation de services en techniques alternativesf) Assister la commune dans sa communicationg) Suivre les indicateurs de résultats de l'opération.

■ Plan de désherbage communal

- ▶ Rencontre des responsables techniques des services,
- ▶ ~~Audit des pratiques,~~
- ▶ Mesure des sites prioritaires,
- ▶ Définition de nouveaux objectifs d'entretien,
- ▶ Classement des espaces,
- ▶ Préconisations.

■ Rendu / suivi

- ▶ Rapport synthétique
- ▶ Indicateurs de suivi
- ▶ Bilan (6 mois / 1 an)

Opération **ZERO PESTICIDE**

Services Espaces verts et voiries
des communes du bassin versant
du lac du Bourget



11 mars 2010

